



Conflit fanzine/ayants-droits officiels ?

Par **Vrykolakas**, le **30/12/2009** à **14:33**

Bonjour,

Je compte créer un fanzine basé sur une licence et le détenteur français des droits pour cette licence, avec lequel je suis en mauvais terme, me menace de représailles légales si je met à exécution la création du fanzine.

Ai-je besoin de l'accord de l'ayant-droit pour créer et publier un fanzine ?

- sur le web (e-zine) ?

- en kiosque (papier) ?

Merci de votre aide, cordialement.

Par **LeKingDu51**, le **08/01/2010** à **01:04**

Bonjour,

Dans les deux cas, ou vous avez besoin de l'accord de l'ayant droit pour toute exploitation de son oeuvre.

Cordialement.

Par **Vrykolakas**, le **08/01/2010** à **05:29**

Merci de votre réponse !